

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »

SEANCE PUBLIQUE DU 26 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six septembre à 19H30, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Pascale BRIAND, Présidente, sur convocation en date du dix-neuf septembre deux mille vingt-quatre.

<u>Présents</u>: M. Gérard Allain, M. Edgard Barbe, M. Daniel Benard, Mme Eloïse Bourreau-Gobin, M. Jean-Michel Brard, Mme Laurence Breton, Mme Pascale Briand, Mme Isabelle Calard, M. Claude Caudal, Mme Brigitte Diericx, Mme Monique Dionnet, M. Jacky Drouet, M. Paul-Eric Filly, M. Olivier Guillet, Mme Mauricette Hello, M. Joël Herbin, M. Antoine Hubert, Mme Claire Hugues, M. Gaëtan Leaute, Mme Séverine Marchand, Mme Marie-Paule Marie, M. Pierre Martin, M. Alain Mellerin, Mme Bernadette Mellerin, Mme Karine Michaud, M. Dominique Muslewski, Mme Nadège Place, Mme Françoise Relandeau, M. Jacques Ripoche, Mme Isabelle Rondineau Mme Christiane Van Goethem.

<u>Excusés</u>: Mme Joëlle BERTRAND, Mme Carole BRAS, Mme Céline EVIN, M. Jean-Bernard FERRER, M. Luc NORMAND, M. Jacques PRIEUR, M. Patrick PRIN, M. Rémy ROHRBACH, Mme Virginie ROTHAIS.

Absents: M. Frédéric ERAUD, M. Hervé YDE.

<u>Pouvoirs</u>: Mme Joëlle BERTRAND à Gaëtan LEAUTE, Mme Carole BRAS à M. Jacques RIPOCHE, M. Jean-Bernard FERRER à Mme Isabelle CALARD, M. Patrick PRIN à Mme Claire HUGUES, M. Rémy ROHRBACH à Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN.

Suppléances: M. Luc NORMAND suppléé par Mme Mauricette HELLO.

Secrétaire de séance : Mme Isabelle RONDINEAU.

Conseillers en exercice: 41 - Quorum: 21 - En service: 31 - Pouvoirs: 5 - Votants: 36

2024-409: Modification dans les commissions thématiques

Rapporteur : Madame Pascale BRIAND – Présidente

Conformément aux propositions des communes, il convient d'apporter des changements dans la désignation des représentants dans les commissions suivantes. Il est précisé que les Maires des 15 communes sont membres de droit dans l'ensemble des commissions.

1. Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation

 Mme Claire HUGUES est remplacée par Mme Christine CROCQUEVIEILLE-BARREAU (commune de Pornic)

2. Développement économique - Emploi - Agriculture - Tourisme

■ Mme Claire HUGUES est remplacée par M. Patrick PRIN (commune de Pornic)

3. Cycle de l'eau - Littoral - Marais

Mme Claire HUGUES est remplacée par Mme Brigitte FRIESS (commune de Pornic)

Le bureau communautaire du 12 septembre 2024 a pris acte.

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- de prendre acte de ces modifications et mettre à jour le tableau des commissions thématiques en annexe

La Présidente, Pascale BRIAND

<u>Pièce jointe</u> :

Tableau des commissions

AR Sous-Préfecture de Saint-Nazaire

044-200067346-20240928-22-DE

Acte mis en ligne le 30-09-2024

Acte certifié éxécutoire à Pornic

Réception par le Sous-Préfet : 28-09-2024

Publication le : 28-09-2024

La Présidente,



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »

SEANCE PUBLIQUE DU 26 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six septembre à 19H30, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Pascale BRIAND, Présidente, sur convocation en date du dix-neuf septembre deux mille vingt-quatre.

<u>Présents</u>: M. Gérard Allain, M. Edgard Barbe, M. Daniel Benard, Mme Eloïse Bourreau-Gobin, M. Jean-Michel Brard, Mme Laurence Breton, Mme Pascale Briand, Mme Isabelle Calard, M. Claude Caudal, Mme Brigitte Diericx, Mme Monique Dionnet, M. Jacky Drouet, M. Paul-Eric Filly, M. Olivier Guillet, Mme Mauricette Hello, M. Joël Herbin, M. Antoine Hubert, Mme Claire Hugues, M. Gaëtan Leaute, Mme Séverine Marchand, Mme Marie-Paule Marie, M. Pierre Martin, M. Alain Mellerin, Mme Bernadette Mellerin, Mme Karine Michaud, M. Dominique Muslewski, Mme Nadège Place, Mme Françoise Relandeau, M. Jacques Ripoche, Mme Isabelle Rondineau Mme Christiane Van Goethem.

<u>Excusés</u>: Mme Joëlle BERTRAND, Mme Carole BRAS, Mme Céline EVIN, M. Jean-Bernard FERRER, M. Luc NORMAND, M. Jacques PRIEUR, M. Patrick PRIN, M. Rémy ROHRBACH, Mme Virginie ROTHAIS.

<u>Absents</u>: M. Frédéric ERAUD, M. Hervé YDE.

<u>Pouvoirs</u>: Mme Joëlle BERTRAND à Gaëtan LEAUTE, Mme Carole BRAS à M. Jacques RIPOCHE, M. Jean-Bernard FERRER à Mme Isabelle CALARD, M. Patrick PRIN à Mme Claire HUGUES, M. Rémy ROHRBACH à Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN.

Suppléances: M. Luc NORMAND suppléé par Mme Mauricette HELLO.

Secrétaire de séance : Mme Isabelle RONDINEAU.

Conseillers en exercice: 41 - Quorum: 21 - En service: 31 - Pouvoirs: 5 - Votants: 36

2024-410 : Modification dans la désignation des membres de la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL)

Rapporteur: Madame Pascale BRIAND – Présidente

Par délibérations du 23 juillet 2020 et 30 novembre 2023, le conseil communautaire a désigné les membres de la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL).

Suite à l'élection de la nouvelle présidente de Pornic agglo Pays de Retz, il convient de modifier cette délibération et désigner un conseiller communautaire, M. Gérard ALLAIN.

La Présidente Pascale BRIAND ou son représentant

| | - Claude CAUDAL |
|----------------|---|
| | - Jacky DROUET |
| Conseillers | - Jacques PRIEUR |
| communautaires | - Gaëtan LEAUTE |
| | - M. Gérard ALLAIN |
| | - Représentant de l'Association des propriétaires de Préfailles |
| Représentants | - Représentant de ADIE |
| d'associations | - Représentant des historiens du Pays de Retz |
| locales | - Représentant club d'entreprises (Cœur de Retz Entreprises) |
| | - Représentant de l'OGEC collège Notre Dame de Recouvrance |

• VU l'avis favorable à l'unanimité du bureau communautaire du 12 septembre 2024,

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- d'approuver la nouvelle composition de la Commission consultative des services publics locaux

La Présidente, Pascale BRIAND

AR Sous-Préfecture de Saint-Nazaire 044-200067346-20240928-21-DE

Acte certifié éxécutoire à Pornic

Réception par le Sous-Préfet : 28-09-2024

Publication le : 28-09-2024

Acte mis en ligne le 30-09-2024

Pascale BRIAND

La Présidente,



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »

SEANCE PUBLIQUE DU 26 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six septembre à 19H30, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Pascale BRIAND, Présidente, sur convocation en date du dix-neuf septembre deux mille vingt-quatre.

<u>Présents</u>: M. Gérard Allain, M. Edgard Barbe, M. Daniel Benard, Mme Eloïse Bourreau-Gobin, M. Jean-Michel Brard, Mme Laurence Breton, Mme Pascale Briand, Mme Isabelle Calard, M. Claude Caudal, Mme Brigitte Diericx, Mme Monique Dionnet, M. Jacky Drouet, M. Paul-Eric Filly, M. Olivier Guillet, Mme Mauricette Hello, M. Joël Herbin, M. Antoine Hubert, Mme Claire Hugues, M. Gaëtan Leaute, Mme Séverine Marchand, Mme Marie-Paule Marie, M. Pierre Martin, M. Alain Mellerin, Mme Bernadette Mellerin, Mme Karine Michaud, M. Dominique Muslewski, Mme Nadège Place, Mme Françoise Relandeau, M. Jacques Ripoche, Mme Isabelle Rondineau Mme Christiane Van Goethem.

<u>Excusés</u>: Mme Joëlle BERTRAND, Mme Carole BRAS, Mme Céline EVIN, M. Jean-Bernard FERRER, M. Luc NORMAND, M. Jacques PRIEUR, M. Patrick PRIN, M. Rémy ROHRBACH, Mme Virginie ROTHAIS.

<u>Absents</u>: M. Frédéric ERAUD, M. Hervé YDE.

<u>Pouvoirs</u>: Mme Joëlle BERTRAND à Gaëtan LEAUTE, Mme Carole BRAS à M. Jacques RIPOCHE, M. Jean-Bernard FERRER à Mme Isabelle CALARD, M. Patrick PRIN à Mme Claire HUGUES, M. Rémy ROHRBACH à Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN.

Suppléances: M. Luc NORMAND suppléé par Mme Mauricette HELLO.

Secrétaire de séance : Mme Isabelle RONDINEAU.

Conseillers en exercice: 41 - Quorum: 21 - En service: 31 - Pouvoirs: 5 - Votants: 36

2024-411 : Projet de Plan de Corps de Rue Simplifié vecteur (PCRS) — Convention de subvention d'équipement avec Territoire d'énergie Loire-Atlantique et Atlantic'eau

Rapporteur: Madame Pascale BRIAND – Présidente

Le Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS) ou Référentiel à très grande échelle est un fond de plan de haute précision destiné à servir de support topographique échangeable et mutualisable pour satisfaire la législation en vigueur, à savoir l'arrêté du 15 février 2012 en application du décret DT-DICT.

Il a pour objectif de devenir le socle cartographique entre les gestionnaires de réseaux pour fiabiliser le repérage des réseaux enterrés sur le terrain par les entreprises travaux en zone urbaine dense.

Le Plan Corps de Rue Simplifié, est un outil aux services des exploitants de réseaux et des entreprises de travaux pour le repérage des réseaux enterrés.

Compte-tenu de l'utilité d'un développement et de la réalisation d'un tel PCRS Vecteur sur le territoire, Pornic agglo Pays de Retz a souhaité apporter un soutien financier à la production de ce projet lancé par Territoire d'énergie Loire-Atlantique et Atlantic'eau.

Le PCRS Vecteur

Le PCRS Vecteur consiste à détecter 80% des affleurants avec une précision minimum de 10 cm. Il ne concernera que les zones urbanisées du département avec un linéaire de voirie estimée à 4000

kms.

Les financeurs : Atlantic'Eau, TE44, ENEDIS, GRDF, Région, FEDER (partenariats financiers non finalisés).

Coût estimé: 550 €/km soit un projet à 2 200 000€ au niveau départemental.

TE44 a attribué le marché le 16 avril 2024 à la société Kadran Ingénierie. Pour Pornic agglo Pays de Retz la base du kilométrage à vectoriser est de 548 km soit un montant prévisionnel de 350 754.07 €. Pornic agglo Pays de Retz participera donc à hauteur de 31% du coût total soit un montant prévisionnel de 108 733.76€

Dans ce contexte, les parties ont souhaité formaliser leurs engagements réciproques dans le cadre de la présente convention de subvention.

VU l'avis favorable à l'unanimité du bureau communautaire du 12 septembre 2024,

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- d'approuver les termes de la convention et autoriser la Présidente ou son représentant à la signer
- d'autoriser le versement de la subvention d'équipement de Pornic agglo Pays de Retz à hauteur du montant prévisionnel de 108 733.76 €

La Présidente, Pascale BRIAND

<u>Pièce jointe</u> : Convention

AR Sous-Préfecture de Saint-Nazaire 044-200067346-20240928-20-DE

Acte certifié éxécutoire à Pornic

Réception par le Sous-Préfet : 28-09-2024

Publication le : 28-09-2024

Pascale BRIAND

La Présidente.

Acte mis en ligne le 30-09-2024



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »

SEANCE PUBLIQUE DU 26 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six septembre à 19H30, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Pascale BRIAND, Présidente, sur convocation en date du dix-neuf septembre deux mille vingt-quatre.

<u>Présents</u>: M. Gérard Allain, M. Edgard Barbe, M. Daniel Benard, Mme Eloïse Bourreau-Gobin, M. Jean-Michel Brard, Mme Laurence Breton, Mme Pascale Briand, Mme Isabelle Calard, M. Claude Caudal, Mme Brigitte Diericx, Mme Monique Dionnet, M. Jacky Drouet, M. Paul-Eric Filly, M. Olivier Guillet, Mme Mauricette Hello, M. Joël Herbin, M. Antoine Hubert, Mme Claire Hugues, M. Gaëtan Leaute, Mme Séverine Marchand, Mme Marie-Paule Marie, M. Pierre Martin, M. Alain Mellerin, Mme Bernadette Mellerin, Mme Karine Michaud, M. Dominique Muslewski, Mme Nadège Place, Mme Françoise Relandeau, M. Jacques Ripoche, Mme Isabelle Rondineau Mme Christiane Van Goethem.

<u>Excusés</u>: Mme Joëlle BERTRAND, Mme Carole BRAS, Mme Céline EVIN, M. Jean-Bernard FERRER, M. Luc NORMAND, M. Jacques PRIEUR, M. Patrick PRIN, M. Rémy ROHRBACH, Mme Virginie ROTHAIS.

<u>Absents</u>: M. Frédéric ERAUD, M. Hervé YDE.

<u>Pouvoirs</u>: Mme Joëlle BERTRAND à Gaëtan LEAUTE, Mme Carole BRAS à M. Jacques RIPOCHE, M. Jean-Bernard FERRER à Mme Isabelle CALARD, M. Patrick PRIN à Mme Claire HUGUES, M. Rémy ROHRBACH à Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN.

<u>Suppléances</u>: M. Luc NORMAND suppléé par Mme Mauricette HELLO.

Secrétaire de séance : Mme Isabelle RONDINEAU.

Conseillers en exercice: 41 - Quorum: 21 - En service: 31 - Pouvoirs: 5 - Votants: 36

2024-412 : Approbation du rapport définitif de la Commission locale d'Evaluation des Charges Transférées 2024 (CLECT)

Rapporteur : Monsieur Gérard ALLAIN – Vice-Président en charge de la commission « Finances – Statuts – Transferts de compétence »

Conformément aux dispositions de l'article 1609 nonies C du code général des impôts, la CLECT est chargée d'évaluer le montant des charges transférées entre les communes et l'EPCI afin de permettre un juste calcul de l'attribution de compensation (AC) versée par la communauté à ses communes membres.

Par délibération du 16 novembre 2023, le conseil communautaire a arrêté le montant des attributions de compensation provisoires pour 2024. Ces attributions de compensation provisoires doivent être actualisées au regard des comptes administratifs 2023.

Aussi, la CLECT du 12 septembre 2024 a arrêté, à l'unanimité, les montants définitifs des attributions de compensation à reverser aux communes membres au titre de l'année 2024.

Ces attributions de compensation 2024, prennent en compte les évolutions suivantes :

Dans la <u>partie fixe</u> des Attributions de Compensation (fonctionnement) : pas de modification Dans la <u>partie variable</u> des Attributions de Compensation (fonctionnement) : ajustement des montants au regard des coûts réels des services

- Sont intégrés les co-financements des services communs à savoir :
 - Service mutualisé « recherche de financements et assistance au montage de projets »
 - Service mutualisé « Ressources Humaines » avec intégration, d'un coefficient de minoration de 10% pour les communes qui ne dispose pas d'instance de représentation du personnel en interne.
 - Service mutualisé « Direction des Systèmes d'Information »
 - Service mutualisé « Conseiller numérique »
 - Service mutualisé « prestation d'hébergement des infrastructures informatiques »

Ainsi que:

- la participation financière des communes littorales accueillant l'organisation de la Coupe Régionale de Voile 2024 coordonnée par l'agglomération.
- La régularisation du reversement du solde de la subvention CAF 2019 perçue par l'agglomération dans le cadre du transfert de compétence au 01/01/2020.
- La régularisation de la prise en charge financière par l'agglomération (par erreur) d'un agent mis à disposition par le CDG44 à la ville de Pornic

Le coût réel des services communs a pu être arrêté au regard des CFU 2023 et est donc régularisé sur les attributions de compensation définitives 2024.

Dans la <u>partie fixe</u> des Attributions de Compensation (Investissement) :

• Pas de transfert de compétence au 1^{er} janvier 2024 nécessitant un transfert de charge dans la partie investissement

Dans la partie variable des Attributions de Compensation (Investissement) :

• Prise en compte des investissements pour le service de prestation d'hébergement des infrastructures informatiques. Le coût des investissements a été arrêté à la fin de l'exercice 2023 et régularisé sur les attributions de compensation définitives 2024.

Après l'approbation du rapport CLECT par délibérations concordantes du conseil communautaire et des conseils municipaux des communes membres, les attributions de compensation des communes seront réajustées sur les derniers mois de l'année 2024 au regard des montants définitifs arrêtés par la CLECT, tels que définis dans le tableau ci-dessous :

Fonctionnement:

| | AC prévisionnelles pour 2024 validées au conseil du 16-11-2023 | AC définitives pour 2024 |
|------------------------------|--|--------------------------|
| Chaumes-en-Retz | 663 674 € | 663 648 € |
| Chauvé | 336 913 € | 336 921 € |
| Cheix-en-Retz | 52 969 € | 52 964 € |
| La Bernerie-en-Retz | 665 503 € | 665 439 € |
| La Plaine-sur-Mer | 785 998 € | 786 006 € |
| Les Moutiers-en-Retz | 266 902 € | 271 400 € |
| Pornic | 3 604 720 € | 3 635 754 € |
| Port-Saint-Père | 53 705 € | 53 703 € |
| Préfailles | 315 949 € | 322 337 € |
| Rouans | 64 519 € | 64 584 € |
| Sainte-Pazanne | 336 270 € | 336 340 € |
| Saint-Hilaire-de-Chaléons | 87 998 € | 88 089 € |
| Saint-Michel-Chef-Chef | 1 157 835 € | 1 157 855 € |
| Villeneuve-en-Retz | 523 757 € | 523 959 € |
| Vue | 36 065 € | 36 143 € |
| CA Pornic Agglo Pays de Retz | -8 952 778 € | -8 995 142 € |

<u>Investissement:</u>

| | ACI prévisionnelles pour 2024 validées au conseil du 16-11-2023 | ACI définitives pour 2024 |
|------------------------------|---|------------------------------|
| Chaumes-en-Retz | -71 767 € | -71 767 € |
| Chauvé | -55 430 € | -55 430 € |
| Cheix-en-Retz | -6 818 € | -6 818 € |
| La Bernerie-en-Retz | -93 868 € | -93 868 € |
| La Plaine-sur-Mer | -59 082 € | -59 082 € |
| Les Moutiers-en-Retz | -35 088 € | -35 088 € |
| Pornic | -212 616 € | -207 843 € |
| Port-Saint-Père | -11 790 € | -11 790 € |
| Préfailles | -61 384 € | -61 384 € |
| Rouans | -19 758 € | -19 758 € |
| Sainte-Pazanne | -36 062 € | -36 062 € |
| Saint-Hilaire-de-Chaléons | -17 119 € | -17 119 € |
| Saint-Michel-Chef-Chef | -85 543 € | -85 543 € |
| Villeneuve-en-Retz | -65 545 € | -65 545 € |
| Vue | -6 290 € | -6 290 € |
| CA Pornic Agglo Pays de Retz | 838 160 € | 833 387 € |

Le Bureau, réuni en CLECT, le 12 septembre 2024 a approuvé le rapport définitif de la CLECT 2024.

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- d'arrêter les montants définitifs des attributions de compensation à reverser aux communes membres de la communauté d'agglomération au titre de l'année 2024, conformément aux montants précités ;
- de charger le Président de l'EPCI de notifier le rapport ci-joint aux services préfectoraux

La Présidente, Pascale BRIAND

<u>Pièces jointes</u> :

Rapport des attributions de compensation définitives 2024 Calcul détaillé annexé au rapport des attributions de compensation définitives 2024

AR Sous-Préfecture de Saint-Nazaire

Acte mis en ligne le 30-09-2024

044-200067346-20240928-19-DE

Acte certifié éxécutoire à Pornic Réception par le Sous-Préfet : 28-09-2024

Publication le : 28-09-2024

La Présidente,



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »

SEANCE PUBLIQUE DU 26 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six septembre à 19H30, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Pascale BRIAND, Présidente, sur convocation en date du dix-neuf septembre deux mille vingt-quatre.

<u>Présents</u>: M. Gérard Allain, M. Edgard Barbe, M. Daniel Benard, Mme Eloïse Bourreau-Gobin, M. Jean-Michel Brard, Mme Laurence Breton, Mme Pascale Briand, Mme Isabelle Calard, M. Claude Caudal, Mme Brigitte Diericx, Mme Monique Dionnet, M. Jacky Drouet, M. Paul-Eric Filly, M. Olivier Guillet, Mme Mauricette Hello, M. Joël Herbin, M. Antoine Hubert, Mme Claire Hugues, M. Gaëtan Leaute, Mme Séverine Marchand, Mme Marie-Paule Marie, M. Pierre Martin, M. Alain Mellerin, Mme Bernadette Mellerin, Mme Karine Michaud, M. Dominique Muslewski, Mme Nadège Place, Mme Françoise Relandeau, M. Jacques Ripoche, Mme Isabelle Rondineau Mme Christiane Van Goethem.

<u>Excusés</u>: Mme Joëlle BERTRAND, Mme Carole BRAS, Mme Céline EVIN, M. Jean-Bernard FERRER, M. Luc NORMAND, M. Jacques PRIEUR, M. Patrick PRIN, M. Rémy ROHRBACH, Mme Virginie ROTHAIS.

<u>Absents</u>: M. Frédéric ERAUD, M. Hervé YDE.

<u>Pouvoirs</u>: Mme Joëlle BERTRAND à Gaëtan LEAUTE, Mme Carole BRAS à M. Jacques RIPOCHE, M. Jean-Bernard FERRER à Mme Isabelle CALARD, M. Patrick PRIN à Mme Claire HUGUES, M. Rémy ROHRBACH à Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN.

Suppléances: M. Luc NORMAND suppléé par Mme Mauricette HELLO.

Secrétaire de séance : Mme Isabelle RONDINEAU.

Conseillers en exercice: 41 - Quorum: 21 - En service: 31 - Pouvoirs: 5 - Votants: 36

2024-413: Décision modificative n° 1 du budget principal

Rapporteur : Monsieur Gérard ALLAIN – Vice-Président en charge de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation »

La décision modificative n° 1 du budget principal intègre les mouvements suivants.

SECTION FONCTIONNEMENT

| Chapitres | Articles | Objet | Dépenses | Recettes |
|-----------|----------|---|--------------------------|--------------|
| · | | | Mouvements de crédits | |
| 70 | 70841 | Mise à disposition de personnel facturée - à la | | -594 082,00 |
| | | collectivité de rattachement | | € |
| 70 | 708422 | Mise à disposition de personnel facturée - aux | | 594 082,00 € |
| | | budgets annexes - dotés de la personnalité morale | | |
| 70 | 708722 | Remboursement de frais - par les budgets annexes - | | 9 000,00 € |
| | | dotés de la personnalité morale | | |
| 73 | 73118 | Autres contributions directes | | 33 000,00 € |
| 74 | 741124 | DGF | | 63 540,00 € |
| 74 | 747888 | Participations - Autres | | 4 000,00 € |
| 74 | 747888 | Participations - Autres | | 10 000,00 € |
| 74 | 747888 | Participations - Autres | | 246 634,00 € |
| 74 | 747888 | Participations - Autres | | 9 530,00 € |
| 74 | 74832 | Etat- Compensations au titre de CVAE et CFE | | 19 096,00 € |
| 74 | 74833 | Etat- Compensations au titre des exonérations de taxes foncières | | 20 555,00 € |
| 75 | 75888 | Autres produits divers de gestion courante - Autres | | 98 000,00 € |
| 011 | 6042 | Achats de prestations de services | 3 000,00 € | |
| 011 | 60611 | Eau et assainissement | 20 000,00 € | |
| 011 | 60612 | Energie - Electricité | 90 000,00 € | |
| 011 | 60623 | Alimentation | 4 000,00 € | |
| 011 | 60632 | Fournitures de petits équipements | 8 000,00 € | |
| 011 | 60632 | Fournitures de petits équipements | -10 000,00 € | |
| 011 | 6068 | Autres matières et fournitures | 4 000,00 € | |
| 011 | 6184 | Versement à des organismes de formations | 4 680,00 € | |
| 011 | 615221 | Entretien et réparation - bâtiments publics | 98 000,00 € | |
| 011 | 6156 | Maintenance | 15 000,00 € | |
| 011 | 6185 | Frais de colloques et séminaires | 7 000,00 € | |
| 011 | 6232 | Fêtes et cérémonies | 11 500,00 € | |
| 011 | 6236 | Catalogues et imprimés | 2 500,00 € | |
| 011 | 6236 | Catalogues et imprimés | -7 000,00 € | |
| 011 | 6238 | Divers (publicités, publications) | 1 100,00 € | |
| 011 | 6262 | Frais de télécommunication | 10 000,00 € | |
| 011 | 6288 | Autres services extérieurs | 17 658,00 € | |
| 65 | 65748 | Subventions de fonctionnement aux autres personnes de droit privé | 50 000,00 € | |
| 65 | 65818 | Autres redevances pour concessions, brevets, | 30 000,00 € | |
| 68 | 6817 | licences Detations any dépréciations des actifs sirgulants | 2 520 00 6 | |
| | | Dotations aux dépréciations des actifs circulants | 3 530,00 € | |
| 014 | 739211 | Attribution de compensation Reversements de fraction de TVA : fraction | 42 500,00 € | |
| 014 | 73951 | compensatoire de la TFPB et TH sur résidences principales | 85 632,00 € | |
| 014 | 73952 | Reversements de fraction de TVA : fraction compensatoire de la CVAE | 22 255,00 € | |
| | | | 513 355,00 | 513 355,00 |

SECTION INVESTISSEMENT

| Chapitres | Articles | Objet | Dépenses | Recettes |
|-----------|----------|--|--------------|-------------|
| | | | Mouvements | |
| | | | de crédits | |
| 13 | 1312 | Région | | 28 000,00 € |
| 13 | 1312 | Région | | 43 610,00 € |
| 13 | 1312 | Région | | 12 950,00 € |
| 13 | 1313 | Département | | 12 420,00 € |
| 13 | 1318 | Autres | | 49 000,00 € |
| 20 | 2031 | Frais d'études | 30 000,00 € | |
| 23 | 2317 | Immobilisations reçues au titre d'une mise à | -30 000,00 € | |
| 23 | 2317 | disposition | -30 000,00 € | |
| 20 | 2031 | Frais d'études | 55 000,00 € | |
| 23 | 2313 | Constructions | -30 000,00 € | |
| 20 | 2031 | Frais d'études | 35 000,00 € | |
| 23 | 2313 | Constructions | -20 000,00 € | |
| 20 | 2031 | Frais d'études | 26 000,00 | |
| 23 | 2313 | Constructions | -26 000,00 | |
| 204 | 20421 | Subventions d'équipement aux personnes de droit privé | 3 000,00 | |
| 20 | 2051 | Consessions et droits similaires | 19 400,00 | |
| 21 | 21828 | Autres matériels de transport | 30 000,00 | |
| 20 | 21848 | Autres matériels de bureau et mobiliers | 122 500,00 | |
| 23 | 2185 | Matériel de téléphonie | 3 000,00 | |
| 23 | 2313 | Constructions | -92 020,00 | |
| 23 | 2315 | Installations, matériel et outillage techniques | 5 100,00 | |
| 26 | 261 | Titres de participation | 10 000,00 | |
| 27 | 2764 | Créances sur des particuliers et autres personnes de droit privé | 5 000,00 | |
| 45 | 458145 | Opération sous mandat | 5 000,00 | |
| 21 | 2111 | Terrains | -5 000,00 | |

145 980,00 145 980,00

 VU l'avis favorable de la commission « Finances » sollicitée par mail et du bureau communautaire du 12 septembre 2024 à l'unanimité,

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- d'approuver la décision modificative n° 1 du budget principal

La Présidente, Pascale BRIAND

AR Sous-Préfecture de Saint-Nazaire

Acte certifié éxécutoire à Pornic

044-200067346-20241002-1-BF

Acte mis en ligne le 3-10-2024

Réception par le Sous-Préfet : 02-10-2024

Publication le : 03-10-2024

Pascale BRIAND

La Présidente,



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »

SEANCE PUBLIQUE DU 26 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six septembre à 19H30, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Pascale BRIAND, Présidente, sur convocation en date du dix-neuf septembre deux mille vingt-quatre.

<u>Présents</u>: M. Gérard Allain, M. Edgard Barbe, M. Daniel Benard, Mme Eloïse Bourreau-Gobin, M. Jean-Michel Brard, Mme Laurence Breton, Mme Pascale Briand, Mme Isabelle Calard, M. Claude Caudal, Mme Brigitte Diericx, Mme Monique Dionnet, M. Jacky Drouet, M. Paul-Eric Filly, M. Olivier Guillet, Mme Mauricette Hello, M. Joël Herbin, M. Antoine Hubert, Mme Claire Hugues, M. Gaëtan Leaute, Mme Séverine Marchand, Mme Marie-Paule Marie, M. Pierre Martin, M. Alain Mellerin, Mme Bernadette Mellerin, Mme Karine Michaud, M. Dominique Muslewski, Mme Nadège Place, Mme Françoise Relandeau, M. Jacques Ripoche, Mme Isabelle Rondineau Mme Christiane Van Goethem.

<u>Excusés</u>: Mme Joëlle BERTRAND, Mme Carole BRAS, Mme Céline EVIN, M. Jean-Bernard FERRER, M. Luc NORMAND, M. Jacques PRIEUR, M. Patrick PRIN, M. Rémy ROHRBACH, Mme Virginie ROTHAIS.

<u>Absents</u>: M. Frédéric ERAUD, M. Hervé YDE.

<u>Pouvoirs</u>: Mme Joëlle BERTRAND à Gaëtan LEAUTE, Mme Carole BRAS à M. Jacques RIPOCHE, M. Jean-Bernard FERRER à Mme Isabelle CALARD, M. Patrick PRIN à Mme Claire HUGUES, M. Rémy ROHRBACH à Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN.

Suppléances: M. Luc NORMAND suppléé par Mme Mauricette HELLO.

Secrétaire de séance : Mme Isabelle RONDINEAU.

Conseillers en exercice: 41 - Quorum: 21 - En service: 31 - Pouvoirs: 5 - Votants: 36

2024-414: Décision modificative n° 1 du budget TEOM

Rapporteur : Monsieur Gérard ALLAIN – Vice-Président en charge de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation »

La décision modificative n° 1 du budget TEOM intègre les mouvements suivants.

SECTION Fonctionnement

| Chapitres | Articles | Objet | Dépenses | Recettes |
|-----------|----------|---|-----------------------|------------|
| | | | Mouvements de crédits | |
| 74 | 747888 | Participations - Autres | | 61 500,00 |
| 75 | 75888 | Produit divers de gestion courante - Autres | | 162 700,00 |
| 65 | 65888 | Charges diverses de gestion courante - Autres | 162 700,00 | |
| 65 | 65741 | Subventions de fonctionnement - Ménages | 6 000,00 | |
| 65 | 657358 | Autres groupements | 46 200,00 | |
| 68 | 6817 | Dotations aux dépréciations des actifs circulants | 9 300,00 | |

224 200,00 224 200,00

VU l'avis favorable de la commission « Finances » sollicitée par mail et du bureau communautaire du 12 septembre 2024 à l'unanimité,

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

d'approuver la décision modificative n° 1 du budget TEOM

La Présidente, Pascale BRIAND

AR Sous-Préfecture de Saint-Nazaire

Acte certifié éxécutoire à Pornic

044-200067346-20241002-2-BF

Réception par le Sous-Préfet : 02-10-2024

Publication le : 03-10-2024

La Présidente,



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »

SEANCE PUBLIQUE DU 26 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six septembre à 19H30, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Pascale BRIAND, Présidente, sur convocation en date du dix-neuf septembre deux mille vingt-quatre.

Présents: M. Gérard Allain, M. Edgard Barbe, M. Daniel Benard, Mme Eloïse Bourreau-Gobin, M. Jean-Michel Brard, Mme Laurence Breton, Mme Pascale Briand, Mme Isabelle Calard, M. Claude Caudal, Mme Brigitte Diericx, Mme Monique Dionnet, M. Jacky Drouet, M. Paul-Eric Filly, M. Olivier Guillet, Mme Mauricette Hello, M. Joël Herbin, M. Antoine Hubert, Mme Claire Hugues, M. Gaëtan Leaute, Mme Séverine Marchand, Mme Marie-Paule Marie, M. Pierre Martin, M. Alain Mellerin, Mme Bernadette Mellerin, Mme Karine Michaud, M. Dominique Muslewski, Mme Nadège Place, Mme Françoise Relandeau, M. Jacques Ripoche, Mme Isabelle Rondineau Mme Christiane Van Goethem.

<u>Excusés</u>: Mme Joëlle BERTRAND, Mme Carole BRAS, Mme Céline EVIN, M. Jean-Bernard FERRER, M. Luc NORMAND, M. Jacques PRIEUR, M. Patrick PRIN, M. Rémy ROHRBACH, Mme Virginie ROTHAIS.

Absents: M. Frédéric ERAUD, M. Hervé YDE.

<u>Pouvoirs</u>: Mme Joëlle BERTRAND à Gaëtan LEAUTE, Mme Carole BRAS à M. Jacques RIPOCHE, M. Jean-Bernard FERRER à Mme Isabelle CALARD, M. Patrick PRIN à Mme Claire HUGUES, M. Rémy ROHRBACH à Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN.

Suppléances: M. Luc NORMAND suppléé par Mme Mauricette HELLO.

Secrétaire de séance : Mme Isabelle RONDINEAU.

Conseillers en exercice: 41 - Quorum: 21 - En service: 31 - Pouvoirs: 5 - Votants: 36

2024-415 : Décision modificative n° 1 du budget GEMAPI

Rapporteur : Monsieur Gérard ALLAIN – Vice-Président en charge de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation »

La décision modificative n° 1 du budget GEMAPI intègre les mouvements suivants.

SECTION FONCTIONNEMENT

| Chapitres | Articles | Objet | Dépenses | Recettes |
|-----------|----------|------------------------|-----------------------|-----------|
| | | | Mouvements de crédits | |
| 74 | 747888 | Autres participations | | 47 000,00 |
| 74 | 747888 | Autres participations | | 33 000,00 |
| 75 | 75888 | Autres produits divers | | 4 965,00 |
| 65 | 65568 | Autres contributions | 84 965,00 | |

84 965,00 84 965,00

SECTION INVESTISSEMENT

| Chapitres | Articles | Objet | Dépenses | Recettes |
|-----------|----------|---|-----------------------|-----------|
| | | | Mouvements de crédits | |
| 45 | 458248 | Opération sous mandat | 0.00.10 | 25 000,00 |
| 45 | 458148 | Opération sous mandat | 25 000,00 | |
| 20 | 2031/203 | Frais d'études | 110 000,00 | |
| 23 | 2315/203 | Installations, matériel et outillage tech | -110 000,00 | |
| | | | | |

25 000,00 25 000,00

VU l'avis favorable de la commission « Finances » sollicitée par mail et du bureau communautaire du 12 septembre 2024 à l'unanimité,

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

d'approuver la décision modificative n° 1 du budget GEMAPI

La Présidente, Pascale BRIAND

AR Sous-Préfecture de Saint-Nazaire

Acte certifié éxécutoire à Pornic

044-200067346-20241002-3-BF

Réception par le Sous-Préfet : 02-10-2024 Publication le : 03-10-2024

Pascale BRIAND

La Présidente,

Acte mis en ligne le 3-10-2024



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »

SEANCE PUBLIQUE DU 26 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six septembre à 19H30, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Pascale BRIAND, Présidente, sur convocation en date du dix-neuf septembre deux mille vingt-quatre.

<u>Présents</u>: M. Gérard Allain, M. Edgard Barbe, M. Daniel Benard, Mme Eloïse Bourreau-Gobin, M. Jean-Michel Brard, Mme Laurence Breton, Mme Pascale Briand, Mme Isabelle Calard, M. Claude Caudal, Mme Brigitte Diericx, Mme Monique Dionnet, M. Jacky Drouet, M. Paul-Eric Filly, M. Olivier Guillet, Mme Mauricette Hello, M. Joël Herbin, M. Antoine Hubert, Mme Claire Hugues, M. Gaëtan Leaute, Mme Séverine Marchand, Mme Marie-Paule Marie, M. Pierre Martin, M. Alain Mellerin, Mme Bernadette Mellerin, Mme Karine Michaud, M. Dominique Muslewski, Mme Nadège Place, Mme Françoise Relandeau, M. Jacques Ripoche, Mme Isabelle Rondineau Mme Christiane Van Goethem.

<u>Excusés</u>: Mme Joëlle BERTRAND, Mme Carole BRAS, Mme Céline EVIN, M. Jean-Bernard FERRER, M. Luc NORMAND, M. Jacques PRIEUR, M. Patrick PRIN, M. Rémy ROHRBACH, Mme Virginie ROTHAIS.

<u>Absents</u>: M. Frédéric ERAUD, M. Hervé YDE.

<u>Pouvoirs</u>: Mme Joëlle BERTRAND à Gaëtan LEAUTE, Mme Carole BRAS à M. Jacques RIPOCHE, M. Jean-Bernard FERRER à Mme Isabelle CALARD, M. Patrick PRIN à Mme Claire HUGUES, M. Rémy ROHRBACH à Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN.

<u>Suppléances</u>: M. Luc NORMAND suppléé par Mme Mauricette HELLO.

Secrétaire de séance : Mme Isabelle RONDINEAU.

Conseillers en exercice: 41 - Quorum: 21 - En service: 31 - Pouvoirs: 5 - Votants: 36

2024-416 : Décision modificative n° 1 du budget Assainissement Collectif

Rapporteur : Monsieur Gérard ALLAIN – Vice-Président en charge de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation »

La décision modificative n° 1 du budget Assainissement collectif intègre les mouvements suivants.

SECTION FONCTIONNEMENT

| Chapitres | Articles | Objet | Dépenses | Recettes |
|-----------|----------|---|-----------------------|----------|
| | | | Mouvements de crédits | |
| 011 | 611 | Sous traitance générale | 141 000,00 | |
| 012 | 6411 | Salaires, appointements | -65 000,00 | |
| 012 | 6413 | Primes, gratifications | -6 800,00 | |
| 022 | 022 | Dépenses imprévues | -100 000,00 | |
| 65 | 6588 | Autres charges diverses de gestion courante | 15 000,00 | |
| 68 | 6817 | Dotations aux dépréciations des actifs circulants | 15 800,00 | |

0,00 0,00

• VU l'avis favorable de la commission « Finances » sollicitée par mail et du bureau communautaire du 12 septembre 2024 à l'unanimité,

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- d'approuver la décision modificative n° 1 du budget Assainissement collectif

La Présidente, Pascale BRIAND

AR Sous-Préfecture de Saint-Nazaire

F

Acte certifié éxécutoire à Pornic

044-200067346-20241002-4-BF

Réception par le Sous-Préfet : 02-10-2024

Publication le : 03-10-2024

La Présidente,

Pascale BRIAND

Acte mis en ligne le 3-10-2024



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »

SEANCE PUBLIQUE DU 26 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six septembre à 19H30, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Pascale BRIAND, Présidente, sur convocation en date du dix-neuf septembre deux mille vingt-quatre.

<u>Présents</u>: M. Gérard Allain, M. Edgard Barbe, M. Daniel Benard, Mme Eloïse Bourreau-Gobin, M. Jean-Michel Brard, Mme Laurence Breton, Mme Pascale Briand, Mme Isabelle Calard, M. Claude Caudal, Mme Brigitte Diericx, Mme Monique Dionnet, M. Jacky Drouet, M. Paul-Eric Filly, M. Olivier Guillet, Mme Mauricette Hello, M. Joël Herbin, M. Antoine Hubert, Mme Claire Hugues, M. Gaëtan Leaute, Mme Séverine Marchand, Mme Marie-Paule Marie, M. Pierre Martin, M. Alain Mellerin, Mme Bernadette Mellerin, Mme Karine Michaud, M. Dominique Muslewski, Mme Nadège Place, Mme Françoise Relandeau, M. Jacques Ripoche, Mme Isabelle Rondineau Mme Christiane Van Goethem.

<u>Excusés</u>: Mme Joëlle BERTRAND, Mme Carole BRAS, Mme Céline EVIN, M. Jean-Bernard FERRER, M. Luc NORMAND, M. Jacques PRIEUR, M. Patrick PRIN, M. Rémy ROHRBACH, Mme Virginie ROTHAIS.

<u>Absents</u>: M. Frédéric ERAUD, M. Hervé YDE.

<u>Pouvoirs</u>: Mme Joëlle BERTRAND à Gaëtan LEAUTE, Mme Carole BRAS à M. Jacques RIPOCHE, M. Jean-Bernard FERRER à Mme Isabelle CALARD, M. Patrick PRIN à Mme Claire HUGUES, M. Rémy ROHRBACH à Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN.

Suppléances: M. Luc NORMAND suppléé par Mme Mauricette HELLO.

Secrétaire de séance : Mme Isabelle RONDINEAU.

Conseillers en exercice: 41 - Quorum: 21 - En service: 31 - Pouvoirs: 5 - Votants: 36

2024-417: Décision modificative n° 1 du budget Assainissement Non Collectif

Rapporteur : Monsieur Gérard ALLAIN – Vice-Président en charge de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation »

La décision modificative n° 1 du budget Assainissement Non Collectif intègre les mouvements suivants.

SECTION INVESTISSEMENT

| Chapitres | Articles | Objet | Dépenses | Recettes |
|-----------|----------|---|-----------------------|----------|
| | | | Mouvements de crédits | |
| 68 | 6817 | Dotations aux dépréciations des actifs circulants | 550,00 | |
| 011 | 611 | Sous traitance générale | -550,00 | |
| | | | | |

0,00

 VU l'avis favorable de la commission « Finances » sollicitée par mail et du bureau communautaire du 12 septembre 2024 à l'unanimité,

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- d'approuver la décision modificative n° 1 du budget Assainissement Non Collectif

La Présidente, Pascale BRIAND

AR Sous-Préfecture de Saint-Nazaire

044-200067346-20241002-5-BF

Acte certifié éxécutoire à Pornic

Réception par le Sous-Préfet : 02-10-2024

Publication le : 03-10-2024

La Présidente,



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »

SEANCE PUBLIQUE DU 26 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six septembre à 19H30, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Pascale BRIAND, Présidente, sur convocation en date du dix-neuf septembre deux mille vingt-quatre.

<u>Présents</u>: M. Gérard Allain, M. Edgard Barbe, M. Daniel Benard, Mme Eloïse Bourreau-Gobin, M. Jean-Michel Brard, Mme Laurence Breton, Mme Pascale Briand, Mme Isabelle Calard, M. Claude Caudal, Mme Brigitte Diericx, Mme Monique Dionnet, M. Jacky Drouet, M. Paul-Eric Filly, M. Olivier Guillet, Mme Mauricette Hello, M. Joël Herbin, M. Antoine Hubert, Mme Claire Hugues, M. Gaëtan Leaute, Mme Séverine Marchand, Mme Marie-Paule Marie, M. Pierre Martin, M. Alain Mellerin, Mme Bernadette Mellerin, Mme Karine Michaud, M. Dominique Muslewski, Mme Nadège Place, Mme Françoise Relandeau, M. Jacques Ripoche, Mme Isabelle Rondineau Mme Christiane Van Goethem.

<u>Excusés</u>: Mme Joëlle BERTRAND, Mme Carole BRAS, Mme Céline EVIN, M. Jean-Bernard FERRER, M. Luc NORMAND, M. Jacques PRIEUR, M. Patrick PRIN, M. Rémy ROHRBACH, Mme Virginie ROTHAIS.

<u>Absents</u>: M. Frédéric ERAUD, M. Hervé YDE.

<u>Pouvoirs</u>: Mme Joëlle BERTRAND à Gaëtan LEAUTE, Mme Carole BRAS à M. Jacques RIPOCHE, M. Jean-Bernard FERRER à Mme Isabelle CALARD, M. Patrick PRIN à Mme Claire HUGUES, M. Rémy ROHRBACH à Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN.

<u>Suppléances</u>: M. Luc NORMAND suppléé par Mme Mauricette HELLO.

Secrétaire de séance : Mme Isabelle RONDINEAU.

Conseillers en exercice: 41 - Quorum: 21 - En service: 31 - Pouvoirs: 5 - Votants: 36

2024-418: Décision modificative n° 1 du budget Transports Scolaires

Rapporteur : Monsieur Gérard ALLAIN – Vice-Président en charge de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation »

La décision modificative n° 1 du budget transports scolaires intègre les mouvements suivants.

SECTION FONCTIONNEMENT

| Chapitres | Articles | Objet | Dépenses | Recettes |
|-----------|----------|---|-----------------------|----------|
| | | | Mouvements de crédits | |
| 68 | 6817 | Dotations aux dépréciations des actifs circulants | 12 865,00 | |
| 011 | 611 | Sous traitance générale | -12 865,00 | |
| | | | | |

0,00 0,00

VU l'avis favorable de la commission « Finances » sollicitée par mail et du bureau communautaire du 12 septembre 2024 à l'unanimité,

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

d'approuver la décision modificative n° 1 du budget transports scolaires

La Présidente, Pascale BRIAND

AR Sous-Préfecture de Saint-Nazaire

Acte certifié éxécutoire à Pornic

Réception par le Sous-Préfet : 02-10-2024

Publication le : 03-10-2024

Pascale BRIAND

La Présidente,

044-200067346-20241002-6-BF

Acte mis en ligne le 3-10-2024



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »

SEANCE PUBLIQUE DU 26 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six septembre à 19H30, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Pascale BRIAND, Présidente, sur convocation en date du dix-neuf septembre deux mille vingt-quatre.

Présents: M. Gérard Allain, M. Edgard Barbe, M. Daniel Benard, Mme Eloïse Bourreau-Gobin, M. Jean-Michel Brard, Mme Laurence Breton, Mme Pascale Briand, Mme Isabelle Calard, M. Claude Caudal, Mme Brigitte Diericx, Mme Monique Dionnet, M. Jacky Drouet, M. Paul-Eric Filly, M. Olivier Guillet, Mme Mauricette Hello, M. Joël Herbin, M. Antoine Hubert, Mme Claire Hugues, M. Gaëtan Leaute, Mme Séverine Marchand, Mme Marie-Paule Marie, M. Pierre Martin, M. Alain Mellerin, Mme Bernadette Mellerin, Mme Karine Michaud, M. Dominique Muslewski, Mme Nadège Place, Mme Françoise Relandeau, M. Jacques Ripoche, Mme Isabelle Rondineau Mme Christiane Van Goethem.

<u>Excusés</u>: Mme Joëlle BERTRAND, Mme Carole BRAS, Mme Céline EVIN, M. Jean-Bernard FERRER, M. Luc NORMAND, M. Jacques PRIEUR, M. Patrick PRIN, M. Rémy ROHRBACH, Mme Virginie ROTHAIS.

<u>Absents</u>: M. Frédéric ERAUD, M. Hervé YDE.

<u>Pouvoirs</u>: Mme Joëlle BERTRAND à Gaëtan LEAUTE, Mme Carole BRAS à M. Jacques RIPOCHE, M. Jean-Bernard FERRER à Mme Isabelle CALARD, M. Patrick PRIN à Mme Claire HUGUES, M. Rémy ROHRBACH à Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN.

Suppléances: M. Luc NORMAND suppléé par Mme Mauricette HELLO.

Secrétaire de séance : Mme Isabelle RONDINEAU.

Conseillers en exercice: 41 - Quorum: 21 - En service: 31 - Pouvoirs: 5 - Votants: 36

2024-419: Décision modificative n° 1 du budget Action Economique

Rapporteur : Monsieur Gérard ALLAIN – Vice-Président en charge de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation »

La décision modificative n° 1 du budget Action Economique intègre les mouvements suivants.

SECTION FONCTIONNEMENT

| Chapitres | Articles | Objet | Dépenses | Recettes |
|-----------|----------|--|-----------------------|----------|
| | | | Mouvements de crédits | |
| 68 | 6817 | Dotations aux dépréciations des actifs circulants | 200,00 | |
| 011 | 60612 | Energie électricité | -9 200,00 | |
| 011 | 62871 | Remboursement de frais à la collectivité de rattachement | 9 000,00 | |

0,00 0,00

 VU l'avis favorable de la commission « Finances » sollicitée par mail et du bureau communautaire du 12 septembre 2024 à l'unanimité,

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- d'approuver la décision modificative n° 1 du budget Action Economique

La Présidente, Pascale BRIAND

AR Sous-Préfecture de Saint-Nazaire

Acte mis en ligne le 3-10-2024

044-200067346-20241002-7-BF

Acte certifié éxécutoire à Pornic

Réception par le Sous-Préfet : 02-10-2024

Publication le : 03-10-2024

La Présidente,



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »

SEANCE PUBLIQUE DU 26 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six septembre à 19H30, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Pascale BRIAND, Présidente, sur convocation en date du dix-neuf septembre deux mille vingt-quatre.

<u>Présents</u>: M. Gérard Allain, M. Edgard Barbe, M. Daniel Benard, Mme Eloïse Bourreau-Gobin, M. Jean-Michel Brard, Mme Laurence Breton, Mme Pascale Briand, Mme Isabelle Calard, M. Claude Caudal, Mme Brigitte Diericx, Mme Monique Dionnet, M. Jacky Drouet, M. Paul-Eric Filly, M. Olivier Guillet, Mme Mauricette Hello, M. Joël Herbin, M. Antoine Hubert, Mme Claire Hugues, M. Gaëtan Leaute, Mme Séverine Marchand, Mme Marie-Paule Marie, M. Pierre Martin, M. Alain Mellerin, Mme Bernadette Mellerin, Mme Karine Michaud, M. Dominique Muslewski, Mme Nadège Place, Mme Françoise Relandeau, M. Jacques Ripoche, Mme Isabelle Rondineau Mme Christiane Van Goethem.

<u>Excusés</u>: Mme Joëlle BERTRAND, Mme Carole BRAS, Mme Céline EVIN, M. Jean-Bernard FERRER, M. Luc NORMAND, M. Jacques PRIEUR, M. Patrick PRIN, M. Rémy ROHRBACH, Mme Virginie ROTHAIS.

<u>Absents</u>: M. Frédéric ERAUD, M. Hervé YDE.

<u>Pouvoirs</u>: Mme Joëlle BERTRAND à Gaëtan LEAUTE, Mme Carole BRAS à M. Jacques RIPOCHE, M. Jean-Bernard FERRER à Mme Isabelle CALARD, M. Patrick PRIN à Mme Claire HUGUES, M. Rémy ROHRBACH à Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN.

Suppléances: M. Luc NORMAND suppléé par Mme Mauricette HELLO.

Secrétaire de séance : Mme Isabelle RONDINEAU.

Conseillers en exercice: 41 - Quorum: 21 - En service: 31 - Pouvoirs: 5 - Votants: 36

2024-420 : Révision des Autorisations de Programme / Crédits de Paiement (AP/CP)

Rapporteur : Monsieur Gérard ALLAIN – Vice-Président en charge de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation »

Par délibération du 4 avril 2024, le conseil communautaire a fixé des AP/CP pour les dépenses d'investissement dont la réalisation s'étend au-delà d'un exercice budgétaire.

Afin de tenir compte de l'avancement des opérations (études) concernant la Gendarmerie de Chaumes-en-Retz et le siège social, il convient aujourd'hui de modifier cette AP/CP comme suit, sans modification du montant total prévu par opération :

| | Montant | Crédit de paiement 2024 | Crédit de paiement 2025 | Crédit de paiement 2026 | Crédit de paiement 2027 |
|--------------------------------|-------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|----------------------------|
| Gendarmerie Chaumes-en-Retz | 4 876 000 € | 75 000,00 € | 301 000,00 € | 2 250 000,00 € | 2 250 000,00 € |
| Extension siège | 3 170 000 € | 35 000,00 € | 35 000,00 € | 1 050 000,00 € | 2 050 000,00 € |

• VU l'avis favorable à l'unanimité du bureau communautaire du 12 septembre 2024,

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

de modifier les autorisations de programme et crédits de paiement (AP/CP) mentionnés cidessus

> La Présidente, Pascale BRIAND

AR Sous-Préfecture de Saint-Nazaire

044-200067346-20240928-18-DE

Réception par le Sous-Préfet : 28-09-2024

Acte certifié éxécutoire à Pornic

Publication le : 28-09-2024

La Présidente,

Pascale BRIAND

Acte mis en ligne le 30-09-2024



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »

SEANCE PUBLIQUE DU 26 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six septembre à 19H30, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Pascale BRIAND, Présidente, sur convocation en date du dix-neuf septembre deux mille vingt-quatre.

<u>Présents</u>: M. Gérard Allain, M. Edgard Barbe, M. Daniel Benard, Mme Eloïse Bourreau-Gobin, M. Jean-Michel Brard, Mme Laurence Breton, Mme Pascale Briand, Mme Isabelle Calard, M. Claude Caudal, Mme Brigitte Diericx, Mme Monique Dionnet, M. Jacky Drouet, M. Paul-Eric Filly, M. Olivier Guillet, Mme Mauricette Hello, M. Joël Herbin, M. Antoine Hubert, Mme Claire Hugues, M. Gaëtan Leaute, Mme Séverine Marchand, Mme Marie-Paule Marie, M. Pierre Martin, M. Alain Mellerin, Mme Bernadette Mellerin, Mme Karine Michaud, M. Dominique Muslewski, Mme Nadège Place, Mme Françoise Relandeau, M. Jacques Ripoche, Mme Isabelle Rondineau Mme Christiane Van Goethem.

<u>Excusés</u>: Mme Joëlle BERTRAND, Mme Carole BRAS, Mme Céline EVIN, M. Jean-Bernard FERRER, M. Luc NORMAND, M. Jacques PRIEUR, M. Patrick PRIN, M. Rémy ROHRBACH, Mme Virginie ROTHAIS.

<u>Absents</u>: M. Frédéric ERAUD, M. Hervé YDE.

<u>Pouvoirs</u>: Mme Joëlle BERTRAND à Gaëtan LEAUTE, Mme Carole BRAS à M. Jacques RIPOCHE, M. Jean-Bernard FERRER à Mme Isabelle CALARD, M. Patrick PRIN à Mme Claire HUGUES, M. Rémy ROHRBACH à Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN.

<u>Suppléances</u>: M. Luc NORMAND suppléé par Mme Mauricette HELLO.

Secrétaire de séance : Mme Isabelle RONDINEAU.

Conseillers en exercice: 41 - Quorum: 21 - En service: 31 - Pouvoirs: 5 - Votants: 36

2024-421 : Avenant n°1 à la convention de transfert de maitrise d'ouvrage relative à la mutualisation des locaux de l'école René Cerclé en vue d'installer les services APS/ALSH de la Plaine sur Mer

Rapporteur : Monsieur Gérard ALLAIN – Vice-Président en charge de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation »

Dans le cadre du projet du nouvel accueil périscolaire et centre de loisirs de la Plaine-sur-Mer (APS/ALSH), la mutualisation avec l'extension de l'école publique René Cercle a été privilégiée. La Commune étant Maître d'Ouvrage, une convention de transfert de maîtrise d'ouvrage a été approuvée et signée avec la Ville le 27 juillet 2022 prévoyant un coût d'opération de 660 000 euros TTC dont 599 990 euros TTC à la charge de l'agglomération. Ces crédits ont été inscrits au Plan Pluriannuel d'Investissement des années 2025 et 2026.

Suite aux études de maîtrise d'œuvre et à la notification des marchés de travaux, il apparaît nécessaire de mettre à jour le coût prévisionnel de l'opération, ainsi que la répartition des coûts entre maître d'ouvrage.

En effet, avec l'intégration du coût du mobilier partagé, financé à 50% par la Ville, et des aménagements dédiés à l'APS/ALSH (rangements distincts, sanitaires, auvent distinct des entrées de l'école...), le montant de l'opération est revalorisé à 823 862 euros TTC dont 765 521 euros TTC à la charge de l'agglomération.

Aussi, il est proposé un avenant n° 1 à la convention du 27 juillet 2022.

VU l'avis favorable à l'unanimité du bureau communautaire du 4 juillet 2024,

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- d'approuver l'avenant n° 1 à la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage relative à la mutualisation des locaux de l'école René Cerclé en vue d'installer les services d'accueil périscolaire et de centre de loisirs
- d'autoriser le Président à signer toute pièce relative à ce dossier

La Présidente, Pascale BRIAND

Pièce jointe : Convention

AR Sous-Préfecture de Saint-Nazaire

Acte certifié éxécutoire à Pornic

044-200067346-20240928-17-DE

Réception par le Sous-Préfet : 28-09-2024

Publication le : 28-09-2024

La Présidente,

Acte mis en ligne le 30-09-2024